

Règlement de la COUPE DE L'ESPOIR

38^e édition

N'hésitez pas à inscrire cette compétition à une date de forte fréquentation, les recettes étant reversées au Comité de la Ligue contre le cancer de votre département au profit d'une grande cause.

- 1 La formule de jeu est laissée au choix de la Commission Sportive de chaque club : Foursome, Greensome, Chapman, Quatre balles en stableford ou Forme Ludique, Course de Drapeaux.
- 2 Les joueurs doivent être à jour de leur licence et posséder un certificat médical.
- 3 Les épreuves sont ouvertes à tous les joueurs disposant d'un index maximum de **53,4**.
- 4 Les scores sont rendus en brut et en net, le net primant le brut.
- 5 Les droits de jeu sont fixés à **20€** pour les adultes et à **8€** pour les juniors de moins de 16 ans. Toutefois, en accord avec le Comité de la Ligue contre le cancer de votre département, toute autre formule est acceptable.
- 6 Les droits de jeu sont intégralement versés au Comité de la Ligue contre le cancer de votre département.
- 7 L'épreuve ne pourra se dérouler à moins de **24 joueurs**.

Pour la remise des prix, nous recommandons 2 prix nets et 1 prix brut. Le droit de jeu est justifié par le fait que la Coupe de l'Espoir est une compétition dont les recettes sont intégralement versées au profit du Comité de la Ligue contre le cancer de votre département.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter

**Comité de la
Ligue contre le cancer de Vendée**
Bâtiment de la Direction générale CHD Les Oudairies
85925 LA ROCHE-SUR-YON
Tel : 02 51 44 63 28
E-mail : cd85@ligue-cancer.net

Un événement
organisé par

